



Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec GPTD au 1-800-588-8054 ou à l'adresse tdadvisor@td.com, ou visitez le www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du fonds	ISC TDB2211	Gestionnaire du fonds	Gestion de Placements TD Inc.
Date de création de la série	15 septembre 2020	Gestionnaire de portefeuille	Gestion de Placements TD Inc.
Valeur totale du fonds au 31 mai 2024	50 585 980 \$	Distributions	Vers la fin de chaque mois
Ratio des frais de gestion (RFG)	2,05 %	Placement minimal	500 \$ au départ; aucun placement subséquent minimal

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds cherche à réaliser un revenu ainsi qu'un potentiel de plus-value du capital, tout en suivant une approche de placement socialement responsable. Le fonds peut investir principalement dans des titres de participation et des titres à revenu fixe nord-américains, ou obtenir une exposition à ceux-ci. Le fonds mettra l'accent sur une combinaison de placements en actions ordinaires et en obligations qui affichent d'excellentes caractéristiques de durabilité et/ou qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable (« ODD ») établis par les Nations Unies. Les ODD constituent un ensemble de 17 objectifs intégrés et indivisibles établis par les Nations Unies, servant d'appel à l'action auprès de tous les pays afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Les ODD visent à répondre à un éventail de défis mondiaux, y compris ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement, à la paix et à la justice. Les placements en obligations auront également tendance à se concentrer dans les obligations de sociétés, ce qui peut comprendre des obligations de qualité inférieure, au moyen d'une sélection de titres ascendante et rigoureuse tout en tenant compte du contexte macroéconomique. En outre, le fonds peut couvrir, sans y être tenu, une partie ou la totalité de l'exposition aux devises.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mai 2024. Ceux-ci changeront au fil du temps.

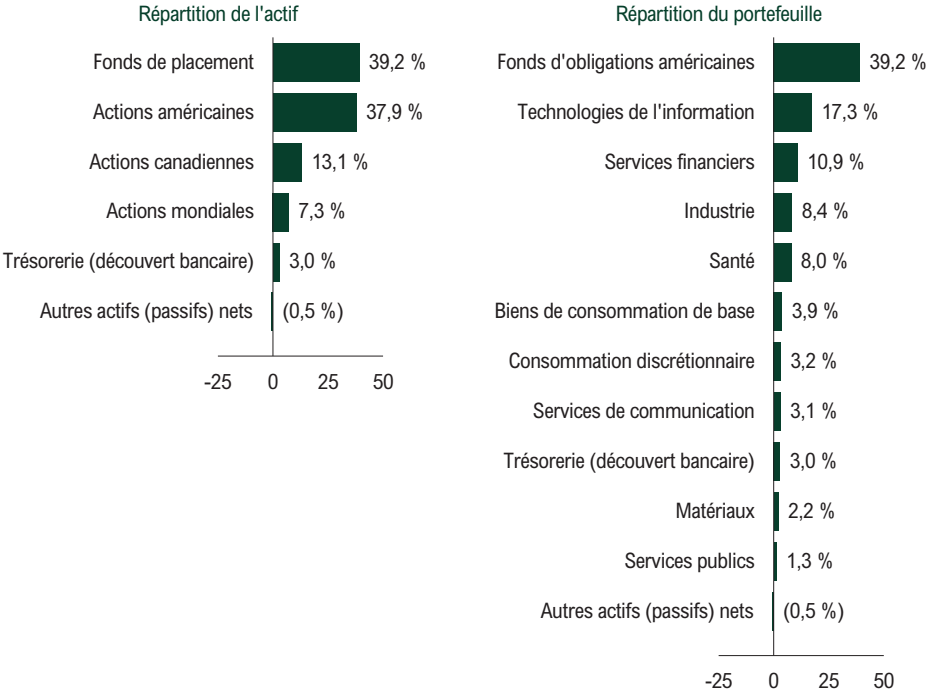
Dix principaux placements (31 mai 2024)

1. Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, Série O	39,2 %
2. Microsoft Corporation	4,7 %
3. Trésorerie (découvert bancaire)	3,0 %
4. Alphabet Inc.	2,1 %
5. Banque Royale du Canada	2,0 %
6. JPMorgan Chase & Company	2,0 %
7. Novo Nordisk AS	2,0 %
8. Visa Inc.	1,9 %
9. NVIDIA Corporation	1,7 %
10. Eaton Corporation PLC	1,7 %

Pourcentage total des dix principaux placements 60,3 %

Nombre total de placements 46

Répartition des placements (31 mai 2024)





Quel est le degré de risque?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Degré de risque

GPTD estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le degré de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » et « Qui devrait investir dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le fonds n'est pas garanti ni assuré. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

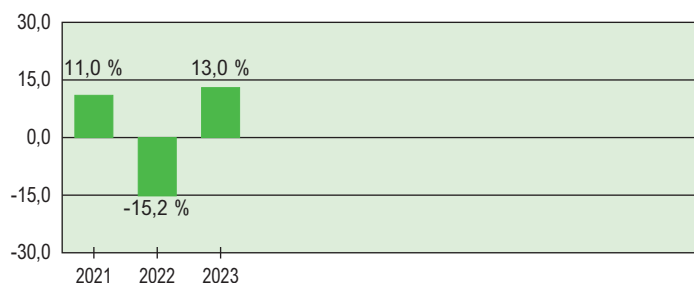
Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds au cours des 3 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de la Série Conseillers du fonds pour chacune des 3 dernières années civiles terminées. La valeur du fonds a diminué pendant 1 des 3 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de la Série Conseillers du fonds sur trois mois au cours des 3 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés le	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le fonds au début de cette période
Meilleur rendement	11,9 %	31 janvier 2024	Votre placement augmenterait à 1 119 \$.
Pire rendement	-10,8 %	30 juin 2022	Votre placement chuterait à 892 \$.

Rendement moyen

En date du 31 mai 2024, les titres de la Série Conseillers du fonds avaient généré un rendement annuel composé de 4,4 % depuis la création de la série, ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans les titres de la Série Conseillers du fonds depuis la création de la série, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 173 \$.

À qui le fonds est-il destiné?

Le fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- ont un horizon de placement de moyen à long terme;
- souhaitent investir dans un fonds qui a une approche de placement socialement responsable;
- préfèrent la simplicité d'investir dans un seul fonds à gestion active qui comprend des titres de participation et des titres à revenu fixe;
- recherchent un revenu mensuel ainsi qu'un niveau modéré de croissance du capital;
- peuvent tolérer des variations de la valeur de leur placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer et le moment où vous devez le payer varient en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, le type de distributions effectuées par le fonds et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure les distributions imposables du fonds dans votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.



Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de la Série Conseillers du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 Frais d'acquisition

Cette série est offerte uniquement selon le mode avec frais d'acquisition.

Mode de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Mode avec frais d'acquisition (ISC)	De 0 % à 5 % du montant de l'achat	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ de l'achat.	• Vous et votre représentant décidez du taux. • Les frais d'acquisition sont déduits du montant de l'achat et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2 Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2023, les frais du fonds s'élevaient à 2,07 % de sa valeur moyenne, ce qui correspond à 20,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit de la totalité des frais de gestion (qui comprennent les commissions de suivi), des frais d'administration et de tous frais, coûts et rémunérations que le fonds engage qui ne sont pas payés par le gestionnaire.

2,05 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais d'opérations du fonds.

0,02 %

Frais du fonds

2,07 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des titres du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

GPTD verse la commission de suivi à la société de votre représentant. La commission est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

Mode de frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)
Mode avec frais d'acquisition (ISC)	de 0,00 % à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement.	de 0,00 \$ à 10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3 Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Autres frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du coût d'achat de ces titres si vous les faites racheter ou les échangez contre des titres d'un autre fonds dans les 7 jours suivant l'achat. Ces frais sont versés au fonds.



Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD – Série Conseillers

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec GPTD ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion de Placements TD Inc.

C.P. 100

66, rue Wellington Ouest

TD Bank Tower

Toronto-Dominion Centre

Toronto (Ontario) M5K 1G8

1-800-588-8054

tdadvisor@td.com

www.td.com/ca/fr/

gestion-de-placements-td

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.